



**GUIDE D'UTILISATION**  
**TAXONOMIE COMPTES ANNUELS GREFFES**  
**INFOGREFFE**  
**TCA-GI**

**MAI 2008**

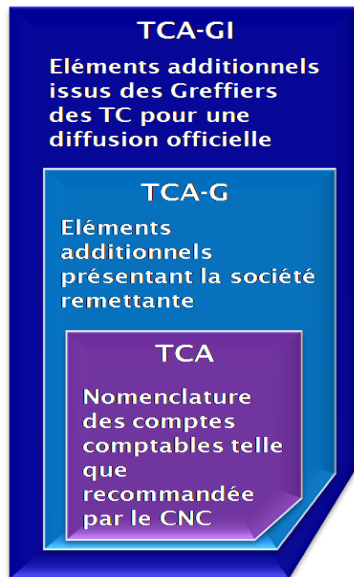
## SOMMAIRE

I. INTRODUCTION .....	3
II. LES COMPTES ANNUELS .....	4
III. LES DONNEES ENTREPRISES .....	4
1. Les données d'identification de l'entreprise .....	4
2. La signalétique du document remis .....	5
3. L'exercice couvert .....	5
IV. LES ELEMENTS METIER GREFFE .....	5
1. Les données d'identification du remettant .....	5
2. La signalétique du document validé par les greffiers .....	6
3. Les documents annexes .....	6
V. LES CHIFFRES CLES .....	7

## I. INTRODUCTION

Le portail de dépôt des comptes annuels dématérialisés (via i-greffes) donne la possibilité à tout remettant de remettre ses comptes annuels sous les formats « image » (PDF et/ou JPEG) ou XBRL. L'objet de ce présent guide d'utilisation est d'expliquer la taxonomie qui constitue le pivot du dépôt XBRL.

Une taxonomie est la traduction en langage informatique d'un référentiel partagé : ici ce référentiel n'est autre que le plan de compte général de la comptabilité française (PCG).



La taxonomie élaborée pour le dépôt des comptes annuels est construite sur le principe des « poupées russes ». Le schéma ci-joint propose de donner une vue de la construction.

La taxonomie Comptes annuels Greffes Infogreffe (TCA-GI) est le référentiel le plus complet : elle propose toutes les données produites par les remettants (les entreprises) et les greffiers pour la diffusion des comptes annuels. La TCA-GI repose sur la Taxonomie Comptes Annuels (TCA) développée par XBRL France et qui reprend l'ensemble du référentiel de la comptabilité sociale française tel que recommandé par le Conseil National de la Comptabilité. La TCA est enrichie par un « chapeau » contenant des données qui définissent l'entreprise qui remet ses comptes et quelques données fiscales (pour conserver une continuité avec les habitudes actuelles de dépôt : bilans comptables et liasses fiscales). Ce chapeau permet le

passage de la TCA vers la TCA-G (Taxonomie Comptes Annuels Greffes, taxonomie dédiée aux dépôts des comptes annuels). La TCA-G enrichie des données de validation des comptes annuels en provenance des greffiers devient la TCA-GI.

La présentation des comptes et tableaux de la taxonomie TCA tient compte de la présentation des modèles PCG et des renvois et notes de bas de page qui donnent des précisions possibles ou nécessaires sur le contenu des tableaux.

Les éléments supplémentaires ajoutés à la TCA sont :

1. Les données d'identification des comptes annuels en dépôt et en validation (signalétique de l'entreprise remettante et des données inscrites par le greffier) ; et
2. Les données fiscales complémentaires aux comptes annuels (inscrites à l'actif, passif, compte de résultat, tableau des amortissements, tableau des provisions, tableau des créances et dettes, tableau d'affectation du résultat).

Ces deux groupes d'éléments enrichissent la TCA pour donner la TCA-G (TCA + données d'identification de l'entreprise + données fiscales) puis la TCA-GI (TCA-G + données de validation des greffiers).

## II. LES COMPTES ANNUELS

Les données comptables sont structurées par la TCA. La structuration des données comptables respecte les recommandations du CNC. La TCA comprend environ 1 650 données chiffrées.

Les informations reprises par la TCA sont présentées pour deux exercices : années N et N-1.

Ainsi, la TCA présente pour les sociétés commerciales :

1. L'actif (complet et abrégé) ;
2. Le passif (complet et abrégé) ;
3. Le compte de résultat (complet et abrégé) ;
4. Le tableau des immobilisations (complet et abrégé) ;
5. Le tableau des amortissements (complet et abrégé) ;
6. Le tableau des provisions (complet et abrégé) ;
7. Le tableau des créances et dettes (complet et abrégé) ; et
8. Le tableau de l'affectation du résultat (Annexe 11 de la liasse fiscale).

La TCA ajoute aux comptes annuels présentés dans le PCG l'annexe 11 de la liasse fiscale pour garder la continuité de publication des données saisies par l'ancien prestataire (dans l'ancien format ORT).

Elle présente, par ailleurs, pour les banques et les sociétés d'assurance les postes de bilan tels que saisis dans l'ancien format.

## III. LES DONNEES ENTREPRISES

La TCA enrichie des « Données Entreprises » et de données fiscales (en dehors de l'annexe 11 de la liasse fiscale) devient la TCA-G. Cette taxonomie est à la disposition des remettants et sert uniquement pour le dépôt des comptes annuels. C'est cette taxonomie qui est sur le portail électronique (i-greffes) et qui sera dans les applications comptables des entreprises.

Les données entreprises sont normalisées dans la taxonomie en trois parties : les données d'identification de l'entreprise, la signalétique du document déposé par l'entreprise et les données décrivant l'exercice couvert par le dépôt.

Les données entreprises et fiscales reprennent une centaine de données.

### 1. Les données d'identification de l'entreprise

Les données d'identification de l'entreprise reprennent :

- Le type d'identifiant : il est normalisé sur le SIREN français. La valeur attendue pour cette donnée est FR-SIREN ;

- Le code identifiant : la valeur attendue pour cette donnée est le code SIREN (formalisé à 9 chiffres) ; et
- Le contact de l'entreprise : ce champ est libre. Le remettant peut y inscrire un nom, un numéro de téléphone ou une adresse e-mail.

## 2. La signalétique du document remis

La signalétique du document remis par l'entreprise reprend les données qui définissent le document remis :

- L'origine de l'instance : ce champ indique l'outil qui a généré le document XBRL qui contient les comptes annuels ;
- La langue : le champ est normalisé à FR ;
- La devise : le champ est normalisé à EUR (pour EURO) ;
- Type de comptes : cette donnée renseigne sur le type de comptes annuels déposés (comptes sociaux ou consolidés). Ce champ est donc normalisé à SOLO ou CONSO ;
- Schéma de remise : cette donnée renseigne sur le plan comptable utilisé pour le dépôt des comptes annuels. Le plan comptable peut être développé (D) ou abrégé (A) pour les entreprises commerciales, plan de comptes bancaire (BQ), plan de comptes des assurances (AS).

## 3. L'exercice couvert

L'exercice couvert reprend les données qui définissent les éléments des comptes annuels remis :

- Millésime de l'exercice : il indique l'année de l'exercice ;
- Durée de l'exercice (en mois);
- Date de clôture ;
- Date d'approbation des comptes.

## IV. LES ELEMENTS METIER GREFFE

Les éléments métier Greffe reprennent les données produites par les greffiers et leurs systèmes de gestion. Ces éléments (une cinquantaine) ont été normalisés dans la taxonomie en trois parties : les données d'identification du remettant, la signalétique du document qui vient des greffiers (éléments de validation par les greffiers des comptes annuels) et les documents remis en annexes des comptes annuels (les pièces justificatives).

### 1. Les données d'identification du remettant

Les données d'identification du remettant reprennent :

- La raison sociale du remettant : le nom de l'entreprise qui remet ses comptes annuels ;

- La forme juridique du remettant (formalisée dans la taxonomie de sorte qu'il ne sera possible d'inscrire que des formes juridiques existantes); et
- L'activité du remettant (correspondant au code NAF avec un contrôle sur la forme du code assurant un contrôle lors de la saisie).

## 2. La signalétique du document validé par les greffiers

Les données qui y sont regroupées donnent les informations sur :

- Le numéro du greffe qui a traité les comptes annuels ;
- La date de remise : date de dépôt des comptes annuels (issue du portail internet, cette date n'est pas renseignée si le dépôt est réalisé via les guichets des greffiers) ;
- Le format de remise : ce champs renseigne sur le format d'origine (de dépôt des comptes annuels : papier, image ou XBRL) ;
- Le mode de remise : ce champs renseigne sur la manière dont a été effectué le dépôt (via le guichet des greffes des tribunaux de commerce, via le portail internet ou via l'application comptable du remettant) ;
- L'identifiant du remettant : ce champs est renseigné par le code SIREN (formalisé à 9 chiffres) ;
- Le numéro de dépôt : renseigné par le numéro de dépôt attribué par les greffiers après validation des comptes annuels (formalisé à 7 chiffres) ;
- Le numéro de gestion : renseigné par le numéro de gestion attribué par les greffiers après validation des comptes annuels (formalisé à 4 chiffres 1 lettre 4 chiffres) ;
- La date de dépôt : renseignée par les greffiers, elle correspond à la date à laquelle le greffier a réalisé son traitement (elle peut donc être différente de la date de remise);
- Statut du dépôt : ce champs correspond au statut du dépôt à l'issue du processus de validation par le greffier : il est soit validé ou rejeté. Ce champs est donc renseigné par deux valeurs possibles : VALIDE ou REJETE ;
- Indicateurs d'anomalie en saisie : cet élément est renseigné par le prestataire de saisie. L'information attendue pour ce champs est un code (de 0 à 15) décrivant les anomalies survenues lors de la saisie (la codification est proposée en annexe de ce document) ;
- Motif en cas de rejet : le greffier indique dans ce champ les raisons qui justifient le rejet du dépôt.

## 3. Les documents annexes

En complément aux données comptables et fiscales portées par la taxonomie TCA-G, les pièces administratives doivent justifier le contenu et la conformité (méthodologique, légale et statutaire) des comptes annuels. Ces documents annexes sont :

1. Le document présentant la méthodologie comptable utilisée pour l'élaboration des comptes annuels (Méthodologie comptable);
2. Le rapport de gestion ;
3. Le procès verbal de l'assemblée générale d'approbation des comptes ;
4. Le rapport du commissaire aux comptes ;
5. Le rapport de modifications post-assemblée générale ;
6. Le procès verbal d'affectation ou non affectation des résultats ; et
7. Les autres pièces annexes et compléments (comme le rapport du conseil de surveillance s'il s'agit d'une société anonyme).

Ces documents sont requis en fonction de la forme juridique de la société.

## **V. LES CHIFFRES CLES**

Les chiffres clés (le chiffre d'affaires, le résultat net et l'effectif de l'entreprise) sont inclus dans la TCA-G.